

CAMPING DE VALLOUISE

ESSAI D'ÉVALUATION DU CHANGEMENT DE FONCTIONNEMENT

L'aspect du camping situé le long du Gyr a été profondément modifié, comme chacun peut le constater depuis la route ou les chemins qui l'entourent.

Aucune évaluation des résultats complets du changement n'ayant été faite, à notre connaissance, nous avons jugé intéressant d'essayer de faire le point, toute opération devant être évaluée si l'on veut faire un travail de gestion sérieux. L'idée était de comparer les résultats financiers et sociétaux des 2 dernières années (2009-2010 et 2011) avec les résultats du nouveau fonctionnement (2012-2013 et 2013-2014). Nous donnerons des évolutions, des pourcentages, sans donner des chiffres qui sont certes du domaine public, consultables au service des impôts, mais qui appartiennent à une société privée.

L'ancienne équipe avait un contrat d'affermage, renouvelable tous les 5 ans et se terminant en 2011. Les installations étaient très dégradées et obsolètes, exigeant pour continuer de fonctionner de gros investissements. D'après l'étude de la société MLV Conseils, il fallait prévoir une enveloppe d'environ 1,5 million d'euros, accompagnée d'une modification du fonctionnement. La commune ne disposait pas d'une telle somme et un prêt aurait été difficile à obtenir et encore plus à rembourser. L'affermage rapportant environ 30.000 euros par an, d'après les chiffres qui nous ont été fournis, l'amortissement aurait eu une durée plus qu'excessive, le nombre de nuitées diminuant.

Le choix était donc de fermer le camping ou de le confier à une société gérée par des professionnels qui prendrait en charge la rénovation en échange d'un bail intéressant pour eux, et éventuellement pour la commune.

C'est la deuxième option qui a été choisie, avec l'octroi d'une concession de 20 ans à la société Hutoxia qui gère les campings « Indigo », dont « Indigo Vallouise ». Cette société s'implante dans la région en visant une clientèle plus « haut de gamme » que l'ancienne. Cette dernière a d'ailleurs pratiquement déserté son ancien lieu de camping au bénéfice d'une autre population.

La cible est une population aisée, et exigeante, d'Anglais, de Hollandais et de Belges, et accessoirement de Français montagnards mais pas forcément alpinistes à l'ancienne. Si les français représentaient 78 % des campeurs en 2011, ils ne représentent plus aujourd'hui que 52 %, chiffre en chute régulière.

La commune a pratiquement vendu un emplacement, particulièrement bien placé à l'entrée de la vallée et des sommets des Ecrins.

La société France location a donc investi environ 1 million d'euros sur une partie du camping, en commençant par les sanitaires, en supprimant un des terrains de tennis et en construisant les chalets et tentes que l'on peut voir. Elle continue à construire d'autres emplacements.

En échange, la redevance devrait être de 15.000 euros et représenter ensuite 3 % du chiffre d'hébergement. Pour le moment, on est loin de retrouver la redevance ancienne.

Si le nombre de nuitées a été doublé entre 2011 et 2014 et le chiffre d'affaire multiplié par cinq, l'objectif est de progresser encore d'environ 50 %, ce qui ne permettra pas d'atteindre le montant de l'affermage antérieur.

Un autre aspect important est celui du personnel, c'est à dire le nombre de vallouisiens trouvant un emploi sur place et vivant du camping. Il ne faut pas non plus oublier les retombées indirectes, la présence d'une boutique dans le camping pouvant être une gêne pour les commerces locaux et les « logeurs » locaux pouvant voir disparaître des clients qui ne voulaient plus loger sous la tente, mais attirés par ce type de camping moins cher que la location d'un appartement.

Pour le personnel : trois personnes, en simplifiant, vivaient du camping, l'équipe gestionnaire.

Actuellement : en plus de 2 ou 3 personnes de la société, le camping 11 employés vallouisiens, mais pas en continu si nous avons bien compris, selon la saison.

Quant aux logeurs ils semblent, certains au moins, avoir de grandes difficultés à trouver des locataires et devront, s'ils le peuvent, s'adapter.

Peut-on à présent essayer de proposer une évaluation de l'opération, sur le plan comptable qui intéresse les contribuables ?

A brève échéance : l'opération comptable est négative puisque la redevance est inférieure à ce qu'elle était. L'opération humaine est difficile à évaluer car on compare des fonctionnements différents. Les retombées indirectes, influence sur la location et le fonctionnement des commerces, semblent opposées : les commerçants seraient contents mais comment quantifier l'apport des campeurs par rapport aux modifications de fonctionnement des résidents, surtout les résidents non permanents qui représentent la moitié des ressources de la commune ? Quant aux logeurs comment évaluer l'impact sans savoir de façon précise quel était le nombre réel de location par rapport au nombre réel actuel ?

Mais le camping existe, ce qui est un point positif.

A moyenne échéance : L'opération comptable restera longtemps, peut-être toujours, déficitaire la redevance restant inférieure à ce qu'elle était.

Mais cette redevance existera, ce qui n'aurait pas été le cas si le système ancien avait perduré, ou si la commune avait repris la gestion à son compte, avec tous les risques de dysfonctionnement financiers qui existent lorsqu'on veut jouer les professionnels en dehors de ses domaines de compétence.

A longue échéance : nous laisserons chacun se faire son opinion, n'ayant pas de boule de cristal pour savoir si la société ne sera pas rachetée par un fond de pension américain ou conduite à la faillite.